CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Département d'Eure et Loir

Arrondissement de CHARTRES

Canton d'EPERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 07 / 2023

OBJET:

REPAS DU 14 JUILLET

Date de la convocation du C.C.A.S.

3 Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six Juillet, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de CHARTAINVILLIERS, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN.

Étaient présents : Mesdames Danielle BENOIST, Sylvie SILLY et Dominique LEJEUNE ; Messieurs Guy BOUAZIZ et

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absentes excusées : Mesdames Sandrine ANEST, Claudie PICHOT et Françoise GILLES (pouvoir donné à Mme LEJEUNE) et Monsieur Joseph VOLPE

Secrétaire de séance : Dominique LEJEUNE

Le C.C.A.S et la commune de Chartainvilliers proposent, pour les habitants de la commune, un déjeuner champêtre à l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet.

Les tarifs du repas commandé auprès du restaurant- traiteur Entre Ciel et Mer de Bailleau Armenonville sur la base de 100 personnes se présente comme suit :

Certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture et de sa publication

Tarifs par personne proposés par le traiteur

- Apéritif (sangria)

2.20€

- Repas (entrée, plat, fromage, dessert)

12.00€

Le Président propose de fixer le prix à 15 € pour les adultes et à 7.50 € pour les enfants.

Après délibération le Conseil d'Administration approuve cette proposition à l'unanimité.

